EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLECOMTAL AVEYRON

SEANCE DU 3 AVRIL 2023

L'an deux mil vingt trois le trois avril à vingt heures trente le Conseil Municipal de Villecomtal légalement convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Patrice PHILOREAU, Maire de Villecomtal.

Date de la convocation du Conseil : le 27 mars 2023

Etaient présents : M. Patrice PHILOREAU, M. Jean-François PRADALIER, M. Joël FAU, M. Roger TEYSSEDRE, Mme Nawal BRACKELEER, Mme Alice PACALET, Mme Marion COUTÉ, M. Jean-Pierre COUGOULE et Mme Emilie DALBIN

Absents et excusés : M. David BASIRE et M. Etienne ALBESPY

Secrétaire : M. Joël FAU a été nommé secrétaire.

Approbation du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 17 mars 2023

Compte rendu approuvé à la majorité.

Délibération n° 012-211202981-20230403-20230403-282-DE : Vote des trois taxes directes locales

Délibération n° 012-211202981-20230403-20230403-298-DE : Vote des comptes de gestion

Délibération n° 012-211202981-20230403-20230403-283-DE : Budget Commune : Vote du Compte Administratif 2022

Délibération n° 012-211202981-20230403-20230403-284-DE : Budget Commune : Vote du budget Primitif 2023

Délibération n° 012-211202981-20230403-20230403-290-DE : Budget Lotissement la Blanzague : Vote du Compte Administratif 2022

Délibération n° 012-211202981-20230403-20230403-291-DE : Budget Lotissement la Blanzague : Vote Budget Primitif 2023

Délibération n° 012-211202981-20230403-20230403-296-DE : Parcours d'Interprétation du Patrimoine De Villecomtal

Délibération n° 012-211202981-20230403-20230403-297-DE : Aménagement d'un City Stade Dans le programme : Vallon des sports

Questions diverses :

Convention de participation financière de la commune de résidence des élèves aux frais de fonctionnement des écoles publiques de la commune d'accueil :
La Commune de Villecomtal participera pour l'année 2022-2023 à hauteur de 357 euros pour un élève scolarisé à Marcillac en classe bi-langue.

Marché estival :
La personne en charge du marché cette année est M. COUGOULE.
La période d'ouverture aura lieu du mercredi 17 mai jusqu'au mercredi 27 septembre 2023.
Cette année, notamment pour des raisons de sécurité des piétons et de place si le marché se développe, il sera proposé aux commerçants de tester de déplacer le marché sur le parking de la place Jean XXIII. L'accord est donné pour les deux demandes formulées par des exposants. Il convient de reprendre contact avec tous les exposants de 2022 mais aussi de proposer de nouveaux produits.

Bureau Information Touristique de Villecomtal :
Le groupe de travail sur l'accueil des touristes et la visibilité du BIT de Villecomtal se réunira le 24 avril en soirée pour travailler sur le recrutement du saisonnier, la signalisation et l'information de l'espace des enfarinés.

Appel à manifestation d'intérêt (AMI) Mobilité
Le PETR a répondu à l'AMI Mobilité et a principalement ciblé les PVD pour cette étude sur les mobilités douces. Cette dernière devrait se dérouler d'avril à décembre. Le bureau d'étude est cours de recrutement. Un lien nécessaire sera à établir entre le lauréat et le conseil départemental nous ayant déjà proposés différents scénarii de mise en sécurité des circulations douces entre le bourg et le vallon des sports.

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil municipal souhaite une bonne retraite à Jean-Pierre COUGOULE.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Le Maire,

Patrice PHILOREAU